



Compte rendu CAPD du 12 mai 2017

1- Résultats de la phase principale du Mouvement 2017 :

- 1786 participants : 714 mutés, 381 retrouvent leur poste, 691 restent à nommer. 548 Postes étaient vacants.
 - Aucun T1 n'a été nommé en REP, ni en spécialisé, ni sur une direction
 - 138 dossiers de départ en retraite ont été déposés.
 - 111 disponibilités ont été accordées, 2 demandes refusées, 17 enseignants réintégrés après leur disponibilité
 - 25 enseignants ont obtenu le renouvellement de leur détachement, 9 nouvelles demandes accordées, 7 ont été réintégrés.
 - Transfert de postes RASED : 7 enseignants concernés.
 - Transfert Blain : 5 PE transférés, 1 obtient un autre poste au mouvement et libère un support qui est pourvu.
 - Le vœu géo « tout poste dans le département » mis par le DASEN aux 5 enseignants n'ayant pas émis de vœux alors qu'ils étaient à titre provisoire. Ils sont tous nommés à titre définitif.
 - Têtes de regroupement : 65 Titulaires départementaux et 29 Titulaires secteur dont 7 prioritaires.
 - Carte scolaire : 37 prioritaires, le principe du vœu de maintien est maintenu pour 2017/2018.
 - La bonification de 100 points a été accordée à 20 enseignants. 38 demandes avaient été déposées.
 - 41 Directions restent vacantes ainsi que 11 postes de CPC.

 - 3 Directions REP+ seront soumises à un appel à candidature et publiées sur le site : G.Sand, Gauguin élem, Plessier Cellier mat.
 - La 2^{ème} saisie de vœux aura lieu du 6 au 11 juin et sera validée en CAPD le 26 juin.
- Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter 44@se-unsas.org

2- Départs en formation CAPPEI option D, F et G (2^{ème} campagne)

Les enseignants n'ayant pas obtenu de postes lors de la première phase vont être sollicités par les services.

Option	D	F	G
Nombre de départs proposés (IA)	10	7	7
Nombre de candidats	6 (2 fav/ 6)	5 (3fav/ 5)	11 (6 fav/ 11)
Nombre de départs effectifs	2	3	6

Tous les avis défavorables ont été lus en CAPD. N'hésitez pas à nous contacter : 44@se-unsas.org

3- Résultats du groupe de travail sur les postes adaptés

	Nombre de demandes	Avis favorables	Avis défavorables
PACD	8	3	5
PALD (4 PALD en cours)	5		5

Pour tous renseignements : 44@se-unsas.org

4- Congés de formation professionnelle et DIF

	Prolongation	Candidatures recevables	Candidatures non recevables
CFP	4	15 (dont 2 sur liste complémentaire)	5
DIF			8

Pour tous renseignements : 44@se-unsas.org



Compte rendu CAPD du 12 mai 2017

5- Liste d'aptitude au corps des PE au titre de l'année 2017

52 instituteurs concernés, 16 demandes pour 11 possibilités et donc 11 retenus (12 l'an passé).

Le SE-UNSA demande que l'ensemble des demandes soit satisfait. La question sera posée au ministère pour récupérer un éventuel reliquat d'autres départements (comme cela a été possible l'an passé à la demande du SE-UNSA).

Pour tous renseignements : 44@se-unsas.org

6- Questions diverses

Le SE-UNSA a demandé que la bonification « exercice sur poste fractionné » ou « enseignement en spécialisé à titre provisoire » soit donnée aux remplaçants sur poste spécifique même si ce n'est pas sur une année complète.

Le DASEN a refusé s'en tenant au texte qui stipule « exercice continu sur l'année »

Le SE-UNSA a soulevé le problème des PEMF / directeurs menacés de perdre leur mission de formateur. Cette information leur ayant été donnée après la phase de saisie des vœux, ils n'ont pas pu faire leur mouvement en toute connaissance de cause.

Le DASEN a indiqué attendre le nombre définitif de stagiaires et le nombre de PEMF candidats.

L'octroi et le cumul des indemnités ne sont, selon le DASEN, pas possibles (refusé en Vendée).

Cette situation concerne 20 enseignants et le DASEN a refusé toute annulation de vœu au mouvement.